

Image not found or type unknown



Obligation d'engagement abonnement téléphone portable

Par **jessica1**, le **11/04/2008** à **18:26**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il y a toujours une obligation d'engagement avant de pouvoir résilier ou changer d'opérateur, quand on souscrit un abonnement téléphonique (orange, bouygues ou sfr) c'était 12 mois je crois... mais on m'a parlé d'une loi en 2005 qui supprimerait cette obligation d'engagement...

Merci d'avance